



COMITE DE PILOTAGE N°04 DES 21, 22 ET 23 MARS 2019 A BRAZZAVILLE

Relevé de décisions et conclusions

Sujets	Décisions et conclusions
Cérémonie d'hommage à Alain Francis Mbemba	Les membres du COPIL ont rendu hommage à Alain Francis Mbemba en présence de ses enfants.
Démarrage des travaux	Une minute de silence a été observée en hommage à Alain Francis Mbemba.
CR du COPIL de novembre 2018	Le Compte rendu du COPIL a été adopté avec amendements.
Bilan du FAP	Le COPIL encourage le partage d'expériences entre membres. En termes d'impact du programme, le suivi des bénéficiaires et la constitution d'espaces de concertation sont des éléments à valoriser.
Compte-rendu des activités	Le COPIL a échangé sur les activités réalisées dans la période. Il rappelle qu'il est du devoir de chacun de faire prendre conscience aux membres du PCPA de leur rôle : être membre du PCPA c'est aussi être proactif et engagé. Le COPIL encourage les membres à envoyer aux PP leurs rapports d'activités. Le COPIL rappelle l'intérêt de la fiche ERO qui sert de base à mesurer la progression interne des organisations membres. Les membres qui fournissent des informations erronées pénalisent leur propre progression et le processus de suivi-évaluation pour l'ensemble de la phase. Le COPIL recommande aux membres et aux animateurs de travailler ensemble sur ces fiches.
Point sur le suivi des décisions du COPIL précédent	Le COPIL considère le suivi du projet de loi sur les associations comme prioritaire. Il reconduit à nouveau ceux qui avaient été mandatés lors de sa réunion précédente pour s'adjoindre à la commission de travail inter-associative sur cette loi, et de se doter d'un programme d'activité chiffré. Il invite la commission à travailler avec les autres dynamiques travaillant sur ce sujet. Un point sera fait lors de la prochaine réunion du COPIL. L'appel à cotisation auprès des membres sera lancé début avril avec pour date limite le 31 mai 2019 .
Rencontre avec ADUR	Le COPIL a reçu le représentant d'ADUR et lui a rappelé les règles de vie du PCPA.
Chronogramme	Le chronogramme de la première année (2019) présenté est adopté avec les modifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - la première formation interdépartementale (septembre-octobre) portera sur la connaissance des politiques publiques, la loi de finances et son exécution afin d'aider les membres à pouvoir les analyser en vue de se les approprier. - Conformément à la vision de la phase d'envol et tenant compte de la charge de travail, le COPIL rappelle que les dynamiques collectives nationales partent de la base ou sont liées à des sujets plus généraux. L'articulation entre dynamiques locales et nationales sera recherchée.

Sujets	Décisions et conclusions
	Un événement de lancement de la phase d'envol sera organisé la veille du prochain COPIL. Cette action s'inscrit dans le plan de communication du PCPA. Un comité de préparation est mis en place, composé de Gabrielle Cathala, Anne-Marie Nzila et, en appui, Agnès Rossetti. A cette occasion, un document de plaidoyer sera produit puis réactualisé chaque année sur les points positifs et les points d'attention pour la société civile pour diffusion large, afin d'augmenter la visibilité des actions des OSC qui luttent contre les inégalités.
Présentation du PND 2018-2022	Le COPIL a pris connaissance du PND et échangé avec le directeur général du centre d'étude et d'évaluation des projets d'investissement au ministère du Plan. Le COPIL encourage les membres à consulter le site du PND : https://pnd.plan.gouv.cg/wp-content/uploads/2018/07/Parlement-PPAP-24-07-18.pdf
Préparer l'après-PCPA	Le COPIL rappelle que la structuration de dynamiques collectives, locales ou nationales, même Nord-Sud, est l'élément structurant pour pérenniser les acquis du PCPA. Il retient l'idée de pouvoir contractualiser entre dynamiques collectives et pouvoirs publics travaillant dans le même champ. Il retient également l'importance d'apprendre aux OSC à savoir se présenter aux autres (pouvoirs publics) et plus généralement, les habitudes de dialoguer avec les pouvoirs publics. Il insiste également sur le renforcement des capacités des OSC, afin qu'elles puissent gagner en légitimité par son expertise sur ses sujets d'action. Il rappelle que le renforcement de l'autonomie des organisations et les habitudes de travailler ensemble par territoire constituent le terreau des dynamiques de demain. Le COPIL a mis en place une commission chargée de la préparation des TDR et du suivi de l'étude d'impact du PCPA Congo.
Dialogue avec les consultants de l'UE sur la réactualisation de sa feuille de route sur la société civile	Le COPIL a reçu 2 consultants de l'UE venus échanger sur l'actualisation de la feuille de route pour un engagement envers la société civile et l'évaluation de l'assistance technique au Congo.
Prochain COPIL	Date du prochain COPIL est fixée aux 18-19 octobre . La session du COPIL sera précédée, la veille (17 octobre) d'un événement de lancement, à Brazzaville. La prochaine session du COPIL se tiendra sous la présidence d'Agnès Rossetti, avec comme co-présidents Bertin Olokawe et Alain Delmas .

Fait à Brazzaville, le 23 mars 2019

La Président

Alain Delmas